

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 8 septembre 2022**

COMMUNE DE MESSERY

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° | Objet | Décision du conseil municipal |
| 1 | Organisation et lancement de concours de maitrise d’œuvre pour la future salle multifonctions des Semiss. | * Décide de lancer le concours, * Approuve l’avis de concours, le règlement de concours et le programme de l’opération * Arrête l'enveloppe financière à 1.2M d’euros * Décide que le jury de concours sera composé de 9 membres et qu’il sera présidé par le Maire * Désigne les membres du jury * Fixe la rémunération des architectes * Fixe à 3 le nombre de candidats admis à remettre un projet * Fixe le montant de la prime attribuée aux 3 candidats * Autorise le Maire à solliciter toutes subventions ou concours financiers pour cette opération. |
| 2 | Décision modificative n°2 au budget principal de la commune | Approuve la décision modificative |
| 3 | Annulation d’une servitude de passage au profit de la commune | Donne son accord pour que la servitude soit supprimée |
| 4 | Modification du tableau des emplois (création de deux nouveaux postes) | Décide de créer les 2 postes |
| 5 | Remboursement d’un élu suite à abonnement « zoom » | Autorise le remboursement |
| 6 | Remboursement d’un élu suite à acquisition de jeux pour la ludothèque | Autorise le remboursement |
| 7 | Fixation de la durée d’amortissement de l’attribution de compensation versée à Thonon Agglomération | Décide de fixer la durée d’amortissement à un an et de mettre en œuvre dès le BP 2023 le dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements de l’attribution de compensation d’investissement. |
| 8 | Transfert de charges du budget principal vers le budget « affaires scolaires » | Approuve le transfert |
| 9 | Marché public barrière de la plage - avenant au lot 3 « fibres optiques » entreprise STS | Approuve la passation de l’avenant et autorise le Maire à le signer |
| 10 | Convention avec Thonon Agglomération pour la gestion des eaux pluviales (entretien des fossés…) | Approuve la convention et autorise le Maire à la signer |
| 11 | Convention avec la SCCV Villa Mérida (SAGEC) pour raccordement au réseau de distribution d’électricité | Approuve la convention et autorise le Maire à la signer |
| 12 | Convention avec ONF pour projet de coupe de bois | Autorise l’ONF à procéder à la coupe |
| 13 | Marché public nettoyage des locaux communaux : choix du titulaire | Attribue le marché à l’entreprise JP Nettoyage pour un montant annuel de 96 400 € TTC à compter du 01/10/22 pour une durée de 2 ans et autorise le Maire à signer les pièces du marché |
| 14 | Additif à la convention d’exploitation du bar de la plage | Approuve la proposition et autorise le Maire à signer l’additif correspondant |
| 15 | Subvention à l’Association « Les aigles du Léman » dans le cadre du programme de réintroduction du pygargue à queue blanche | Accepte le versement d’une subvention de 2000 euros |